République Française

Département des Bouches du Rhône

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

#### Séance du 13 février 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

<u>Etaient présents Mesdames et Messieurs :</u>
Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIAS - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI -Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM -Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI -Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN -Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER -Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE -Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA -Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC -Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN -Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI -Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA -Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

#### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Jean-Louis BONAN représenté par Zaven ALEXANIAN - Vincent BURRONI représenté par Vincent COULOMB - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Gilles PAGLIUCA - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Gérard GRAUGNARD représenté par Gabriel PERNIN - Laurence JOUANDON représentée par Jean BRUNEL - Mourad KAHOUL représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Lucien MERLENGHI représenté par Vincent GOMEZ - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marc POGGIALE représenté par Patrick MAGRO - Roland POVINELLI représenté par Gérard BISMUTH - Tahar RAHMANI représenté par Philippe SAN MARCO - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Arlette SALVO représentée par Marie-Thérèse CARDONA.

#### Etaients absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Albert GUIGUI - Paul HUBAC - Myriam SALAH-EDDINE - Gérard SBRAGIA - Daniel SIMONPIERI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### DEV 013-132/12/CC

# ■ Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI), à Paris, du 5 au 7 décembre 2012. DPEATSV 12/7681/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en œuvre une stratégie de développement économique qui s'appuie sur des actions de promotion.

Parmi ces actions, la présence dans des salons professionnels constitue un axe important qui permet de promouvoir l'image du territoire et de montrer les réalisations et les projets en cours sur les 18 communes membres.

La présence de la Communauté urbaine permet également de générer des contacts avec l'ensemble des acteurs de l'immobilier : immobilier de bureaux, immobilier logistique et d'activités, immobilier commercial, industriels dans les secteurs de la construction et de la performance energétique.

La onzième édition du SIMI, salon de l'immobilier d'entreprise, qui se déroulera à Paris, au Palais des Congrès, du 5 au 7 décembre 2012 est une excellente occasion pour atteindre ces objectifs.

Ce salon est devenu un rendez-vous incontournable, qui permet d'entretenir notre réseau, mais également de nouer de nouveaux contacts en vue d'opérations futures et enfin, d'analyser le marché pour les projets à venir.

La montée en puissance de ce salon est tout à fait significative de la vitalité de ce secteur, confirmée par l'intérêt des visiteurs et la présence d'exposants toujours plus nombreux.

Ainsi, en 2011, le salon a accueilli plus de 22 000 visiteurs (+18%/2010) et près de 450 exposants sur plus de 20 000 m² et a été pour la Communauté urbaine l'occasion de mettre en avant l'ensemble de ses Parcs d'activités, de ses réalisations et de ses projets : Parc des Florides, Parc des Aiguilles, Parc d'Empallières, Héliopolis, Hôtel Technoptic, Athélia V,... en complément de l'opération Euroméditerranée.

A titre d'exemple, il est à noter que le centre logistique Eurocopter/Daher, opéré par le Groupe Barjane sur le Parc d'activités des Florides à Marignane, a remporté le Grand Prix du Simi 2010, catégorie « Immeuble Logistique », contribuant ainsi à mettre en valeur le territoire de MPM.

Dans un souci de lisibilité de l'offre foncière et immobilière, ainsi que dans une volonté de rationalisation des moyens humains et financiers, l'offre complète de notre territoire ainsi que l'opération Euroméditerranée seront présentées sur un même stand sur ce salon.

La Communauté urbaine prendra à sa charge la location de l'espace dedié à la présentation de ces projets et réalisations auprès du Groupe Moniteur, organisateur officiel du SIMI.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

### Le Conseil de Communauté,

#### ۷u

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole;

#### Sur le rapport du Président,

#### Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

#### Considérant

- Que le SIMI est le rendez-vous annuel des acteurs français de l'immobilier,
- L'intérêt pour la Communauté urbaine de promouvoir ses projets et ses réalisations dans ce type d'événement,

#### Après en avoir délibéré :

#### Décide

#### Article 1:

Est approuvée la participation de MPM pour un montant maximum de 30 000 euros au Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI), à Paris, du 5 au 7 décembre 2012.

#### Article 2:

Est autorisé le paiement de la location du stand auprès de la société Groupe Moniteur, organisateur du salon.

#### Article 3:

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Marseille Provence Métropole : - Fonction : 090 - nature 6233 « foires et expositions » - Sous-Politique : A 710

Pour Visa, Le Conseiller Délégué à l'Economie Pour Présentation, Le Président Délégué de la Commission Développer l'économie et servir l'emploi

**Guy TEISSIER** 

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme, Le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI